

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Programme détaillé	3
- Programme par matière	3
- Prérequis entre cours	4
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	4
Informations diverses	5
- Conditions d'accès	5
- Evaluation au cours de la formation	5
- Formations ultérieures accessibles	5
- Organisation pratique	5

APPSBIM - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

L'approfondissement en sciences biomédicales vous offre :

- un approfondissement et un élargissement des connaissances et compétences dans différents domaines en sciences biomédicales ;
- d'étudier et d'approfondir des thématiques complémentaires à celles abordées dans les cours de la majeure ;

APPSBIM - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Elargir et/ou approfondir ses connaissances et compétences dans différents domaines des sciences biomédicales, en vue de faciliter éventuellement le choix de la finalité ou/et d'options de son master, tels sont les objectifs que se fixe l'étudiant qui choisit le complément disciplinaire en sciences biomédicales.

Au terme du complément disciplinaire en sciences biomédicales, l'étudiant est capable de :

- Compl-discpl.1. Maîtriser des connaissances et compétences approfondies dans certains domaines d'intérêt afin de faciliter éventuellement le choix de la finalité ou/et d'options de son master.
- Compl-discpl.2. Développer une analyse approfondie et intégrée de questions concrètes en sciences biomédicales relatives à des thématiques complémentaires à celles étudiées dans le cadre de la majeure.
- Compl-discpl.3. Démontrer une compréhension approfondie et exploiter avec pertinence une palette élargie d'outils d'analyse critique relevant des sciences biomédicales.
- Compl-discpl.4. Appréhender et intégrer une approche interdisciplinaire : élaborer une réflexion en mobilisant les apports (théories, concepts, démarches...) de différentes disciplines connexes à celles de sa majeure pour questionner, analyser et discuter de manière rigoureuse une question complexe relative au domaine de la discipline de sa majeure ou/et relevant de disciplines connexes.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Programme par matière

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2020-2021

⊕ Activité cyclique dispensée en 2020-2021

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2020-2021

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

2 3

o Contenu:

o Deuxième bloc annuel de bachelier

L'étudiant est tenu de suivre les cours suivants :

○ WSBIM1205	Introduction à la toxicologie	Nathalie Delzenne Philippe Hantson Vincent Haufroid Perrine Hoet François Huaux Dominique Lison (coord.) Pierre Wallemacq	30h	3 Crédits	q2	x	
○ WSBIM1211	Méthodologie de la biologie cellulaire et moléculaire	Guido Bommer Jean-François Collet (coord.) Stefan Constantinescu Donatienne Tyteca	22.5h	3 Crédits	q2	x	
○ WSBIM1206	Du nutriment à l'aliment	Sonia Brichard Jean-Paul Thissen	30h	3 Crédits	q1	x	
○ WSBIM1220	Neurobiologie	Frédéric Clotman Emmanuel Hermans (coord.) Aleksandar Jankovski	30h	3 Crédits	q2	x	
○ WSBIM1207	Introduction à la bio-informatique	Laurent Gatto	15h+20h	3 Crédits	q2	x	

o Troisième bloc annuel de bachelier

L'étudiant est tenu de suivre les cours suivants :

						Bloc annuel	
						2	3
○ WFARM2139T	Pharmacocinétique, pharmacogénomique et toxicologie (partim toxicologie, 22h)	Laure Bindels (coord.)	22h	3 Crédits	q1		x
○ WSBIM1320	Introduction aux approches expérimentales de la biologie cellulaire et moléculaire	Luc Bertrand Anne Des Rieux Sandrine Horman Donatienne Tyteca (coord.)	30h	3 Crédits	q2		x
○ WSBIM1305	Introduction à la nutrition humaine	Véronique Beuloye Sonia Brichard (coord.)	30h	3 Crédits	q1		x
○ WSBIM1323	Neurosciences systémiques	Philippe Gailly Pascal Kienlen-Campard Marcus Missal (coord.)	30h	3 Crédits	q1		x
○ WSBIM1322	Bioinformatique	Laurent Gatto	30h+10h	3 Crédits	q1		x

Prérequis entre cours

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un référentiel d'acquis d'apprentissage précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document "A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

APPSBIM - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Conditions d'accès spécifiques

La mineure d'approfondissement en sciences biomédicales est accessible aux étudiants inscrits au programme de bachelier en sciences biomédicales.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Intégrée au programme de bachelier en sciences biomédicales, cette formation donne accès au Master 60 et 120 en sciences biomédicales.

ORGANISATION PRATIQUE

Inscription

1. L'inscription se prend en même temps que l'inscription au programme de bachelier en sciences biomédicales.
2. L'inscription aux activités se prend en même temps que l'inscription aux activités des 2e ou 3e blocs annuels du programme de bachelier en sciences biomédicales, via le bureau virtuel de l'étudiant.e.
3. Toute demande de modification après la période d'inscription doit être transmise au secrétariat.

Horaire des cours

L'horaire des cours est disponible via le lien <https://uclouvain.be/etudier/horaires-fasb.html> (<https://uclouvain.be/etudier/horaires-fasb.html>)

Horaire des examens

Les horaires des examens sont communiqués en temps utiles via le lien <https://uclouvain.be/etudier/horaires-fasb.html> (<https://uclouvain.be/etudier/horaires-fasb.html>)